



Le Guide du MILITANT



Ce Guide du/de la militant-e appartient à...

.....

.....

.....

.....

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins - 1205 Genève
www.ps-ge.ch
www.facebook.com/psgenevois

LE GUIDE DU/DE LA MILITANT-E

- SOMMAIRE

Edito	7
La politique suisse	8
Comment fonctionne la politique suisse ?	9
Votations populaires	16
La politique genevoise	20
Comment fonctionne la politique genevoise ?	23
Qui élit qui en Suisse ?	24
Le PS genevois	26
Présentation du PS genevois	27
Les grands événements du PS genevois	28
Les organes du PS genevois	32
Les engagements socialistes	36
Les sections	38
Etre socialiste	44
S'engager au PS	46
Les réseaux sociaux	51
J'adhère !	56

A large red umbrella dominates the right side of the frame. It has a white logo on it that consists of the letters 'PS' inside a hexagonal shape. The background shows a city street with buildings and a person in a blue jacket walking. The overall scene is slightly blurred, suggesting movement or a shallow depth of field.

La **MILITANCE**

EDITO: LA MILITANCE

Par Gérard Deshusses

Militance...

«Le mot chante doux; il vous chante doux et un peu triste dans la tête.», écrivait Ramuz, évoquant Derborence!

Ce sera demain, à 7 heures sur le Pont de l'Île, vendredi soir de 17 à 20 heures devant la Migros de Plainpalais, samedi matin au marché de Carouge, aux Pucés, devant la Coop de Lancy ou de Versoix! Et évidemment, il va pleuvoir! Et m..., il fait froid! Et puis, je suis crevée, crevé, moi! Pourquoi, j'ai accepté, mais pourquoi? Et il y aura qui d'autre? Je vais encore me faire la moitié du temps tout seul, toute seule!

Et puis, voilà qu'il ne pleut pas, que la soirée est douce, que le soleil fait un petit tour aux Pucés! Certes, on est crevé, mais qui n'est pas crevé, hein! Le stand est là-bas, avec ses bannières, ses drapeaux, les T-shirts rouges des camarades, ce rouge, notre rouge à nous, qui nous rassemble, qui éveille en nous tous les pluriels, le souvenir des anciennes luttes, nos combats actuels, nos espoirs, notre identité, notre fierté et une bouffée de joie.

Le pas se fait plus rapide, – je ne suis pas seul, seule, les autres sont aussi venus! Y a qui? – ça y est, on y est, le sourire aux lèvres! Salut toi, ça va? Bises, accolades, poignées de mains. Et toi, je ne te connais pas, t'es de la section? Il est où, le «matos»? Et les roses?

Ah, les roses... la force, le génie du parti! Une rose, Madame? Une rose! Et le contact est établi! Viennent ensuite les affaires sérieuses, les pétitions, les référendums, les initiatives, et une signature, une! Et, parfois pas.

Et on découvre le cheminement politique, les aspirations, la personnalité des militantes et militants du jour, membres au long cours, mais aussi jeunes adhérent-e-s en quête d'aventures et de rumeurs socialistes.

Tu y vas la semaine prochaine? Il paraît que c'est sympa, les croissants à distribuer le matin sur le Pont de l'Île... On n'a plus de roses! Ça tombe pile, c'est quasi l'heure de plier bagage...

Finalement, on a fait pas mal de signatures et on s'est bien marré! Tu te souviens de ce que machin nous a dit?

Les stands: la vie, l'esprit, la culture du parti, le lieu des mille et un bruits, des mille et un échanges, un espace de camaraderie unique à l'écoute de la population. Un temps qu'il fait bon vivre et partager à longueur d'année, au fil des occasions.

Militance, le mot sonne doux; il nous sonne doux et intense dans la tête; comme une belle invitation au dialogue avec la population comme entre nous, Camarades!

LA SUISSE

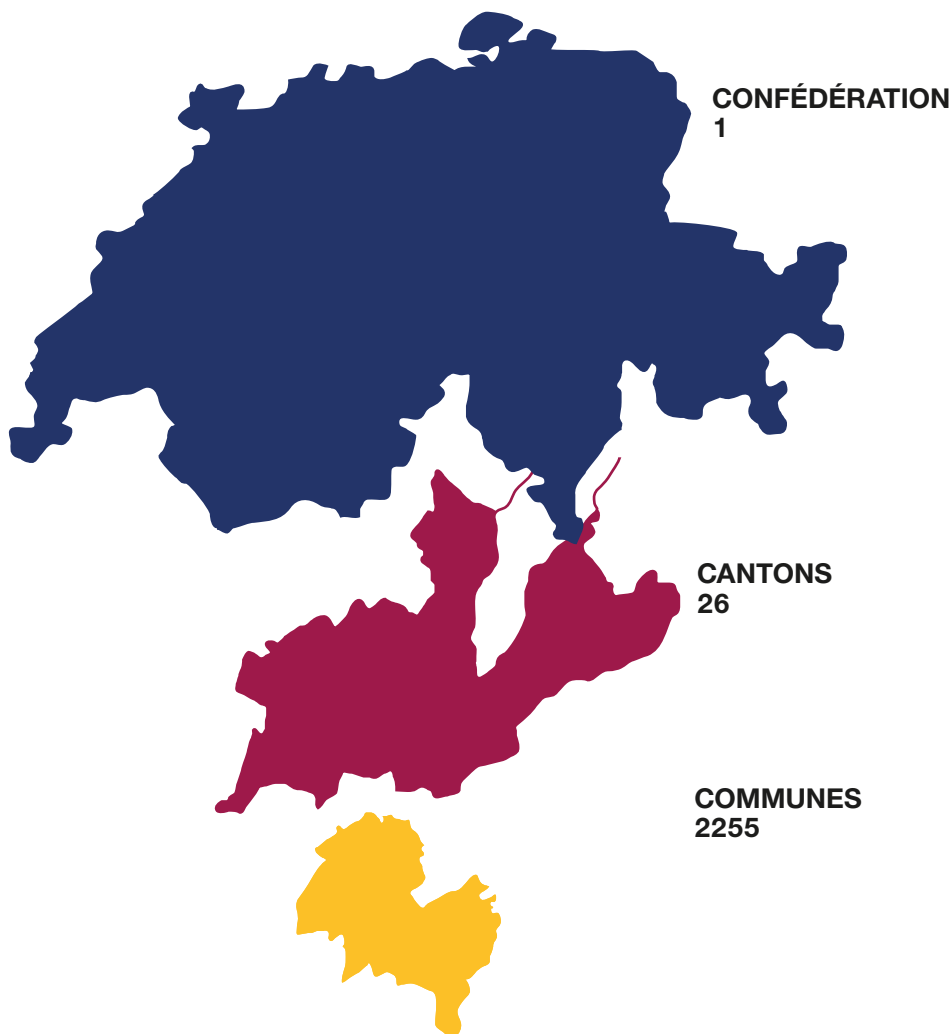


COMMENT FONCTIONNE LA SUISSE ?

Être militant-e c'est s'engager, réfléchir, voter. Le guide du/de la militant-e t'éclaire pour mieux comprendre le fonctionnement de la politique suisse.

La Suisse est un Etat fédéraliste. Le pouvoir est réparti entre la Confédération (1), les cantons (26) et les communes (2255). Les cantons et

les communes disposent de compétences étendues et ont leurs propres sources de revenus. Cela permet à chaque région de garder sa propre identité. C'est important pour un pays comme la Suisse qui compte 4 langues nationales et se distingue par sa diversité géographique et culturelle.



Le peuple et la séparation des pouvoirs



LE PEUPLE

En Suisse, le peuple est l'autorité suprême. En plus d'élire ses représentant-e-s communaux, cantonaux et fédéraux, il est amené à voter 3 à 4 fois par an

1 POUVOIR LÉGISLATIF

L'Assemblée fédérale élabore les lois



2 POUVOIR EXÉCUTIF

Le Conseil fédéral, aidé de l'Administration fédérale, met en œuvre les lois suisses



3 POUVOIR JUDICIAIRE

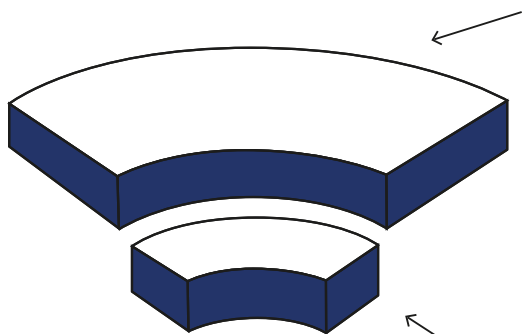
Les tribunaux administrent la justice



QUI SIÈGE SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE ?

Le peuple suisse élit le Parlement fédéral (Assemblée fédérale) qui élabore les lois. Le Parlement est composé de 2 instances: le Conseil national et le Conseil des Etats. Chaque décision requiert l'accord des deux chambres. Généralement, les propositions de modification de lois existantes ou les

projets de loi sont proposés par le Conseil fédéral, puis soumis au vote de l'Assemblée fédérale. Presque toutes les décisions prises par les Chambres fédérales peuvent être contestées par la peuple grâce au référendum. Le Conseil fédéral est, lui, élu par les deux chambres à chaque nouvelle législature.

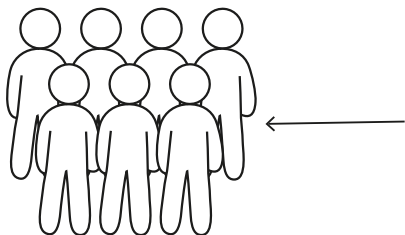


Conseil National

Le Conseil National (aussi appelé Chambre basse) représente la population suisse. Les sièges sont répartis entre chaque canton proportionnellement à leur population. 200 Conseillers-nationaux sont élu-e-s par le peuple.

Conseil des Etats

Le Conseil des Etats (aussi appelé Chambre haute) représente les cantons suisses. Ce sont 46 sénateurs-trices qui sont élu-e-s par le peuple (2 par canton et 1 pour les demi-cantons).

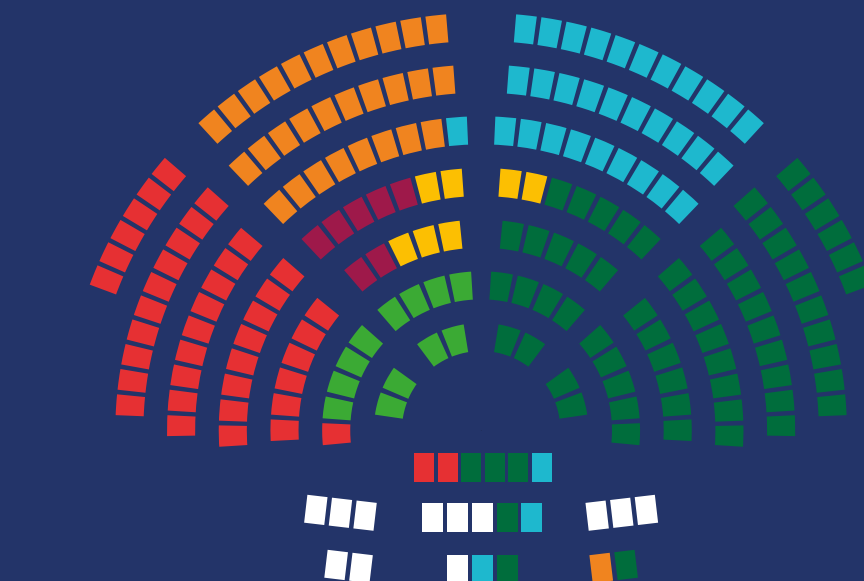


Conseil fédéral

Le Conseil fédéral est composé de 7 membres élu-e-s par les deux Chambres fédérales. Les 3 partis les plus représentés aux Chambres fédérales ont chacun 2 places au Conseil fédéral; le 4ème parti en possède 1. Aujourd'hui, ce sont 2 PS, 1 PDC, 2 PLR et 2 UDC. Ce système est communément appelé "la formule magique".

Répartition des sièges par groupe parlementaire*

CONSEIL NATIONAL



- UDC
- PS
- PLR
- PDC
- LES VERTS
- PBD
- PVL

CONSEIL DES ETATS



*Statistiques basées sur la législature 2015-2019

GAUCHE, DROITE, QUÉSAKO?

Les partis politiques suisses

Les partis politiques sont nombreux en Suisse. Pour être reconnu, chaque parti peut demander à figurer dans un registre public tenu par la Chancellerie fédérale s'il compte au moins un-e Conseiller-ère national-e ou trois député-e-s cantonaux-ales. On distingue les partis de gauche, de droite et du centre, en fonction de leur programme politique.

La gauche

Les partis de gauche militent pour défendre plus d'égalité dans la société, assurer l'accès aux services publics à chacun-e, représenter l'intérêt des travailleurs-euses et renforcer la politique de paix. Cette politique suppose un Etat fort.

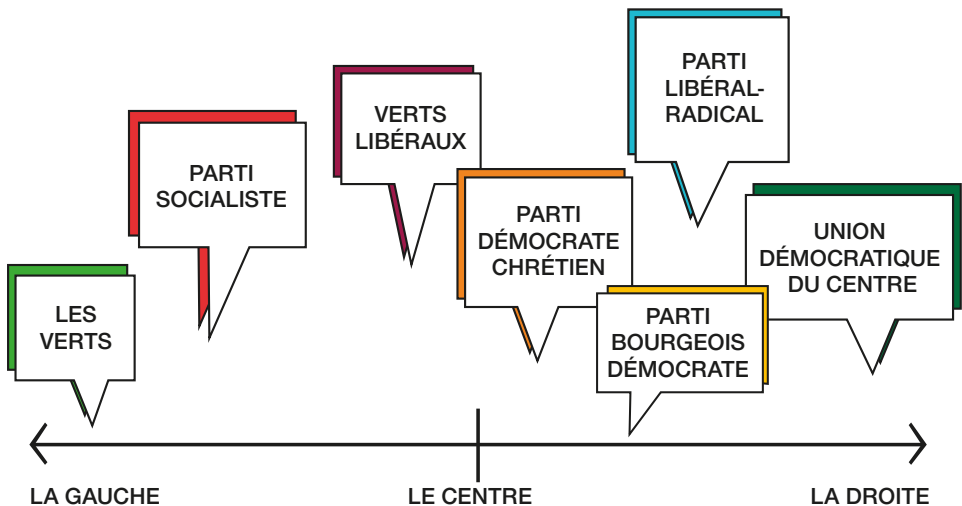
La droite

Les partis de droite militent pour la liberté économique et la responsabilité individuelle et veulent promouvoir une politique économique libérale, défendre les intérêts des employeurs et une défense nationale forte. Cela se traduit par un Etat réstreint.

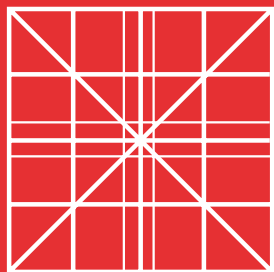
Le centre

Les partis du centre défendent une politique économique libérale et la responsabilité individuelle, tout en étant plus sensibles que la droite aux questions sociales et écologiques.

Position des 7 groupes parlementaires fédéraux



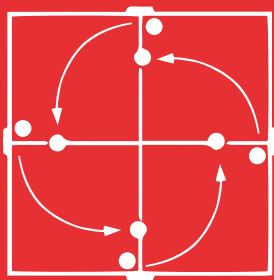
CRÉE TA ROSE SOCIALISTE EN ORIGAMI



1. Marque ces plis



2. Crée les 4 angles



5. Plie chaque coin vers le quart de cercle suivant



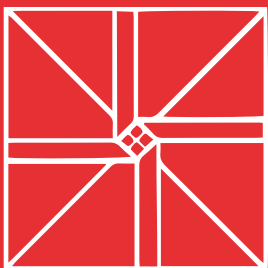
5 bis. Effet escompté



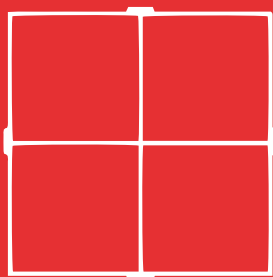
8. Plie les bords et enfille-les pour créer le bas de la rose



9. Retourne la rose, ouvre le centre et aplatis-le



3. Aplatis en tournant contre la gauche



4. Retourne



6. Module la rose dans la paume de ta main



7. Retourne la rose et aplatis l'intérieur en appuyant sur la base



10. Roule les pétales vers l'intérieur.
Ta rose socialiste est prête!

VOTATIONS POPULAIRES

QUAND VOTONS-NOUS ?

Les Suisses et les Suissesses sont amené-es à voter entre 3 à 4 fois par année. Ils votent sur deux types d'objets : les initiatives ou les référendums (factultatifs ou obligatoires).

QU'EST-CE QU'UNE INITIATIVE ?

Une initiative est une proposition de modification de la Constitution. Ce droit est accordé à 3 niveaux : fédéral, cantonal et communal. Au niveau fédéral, l'initiative permet l'ajout ou la modification d'une loi constitutionnelle ou encore la révision partielle ou totale de la Constitution. Pour qu'une initiative fédérale aboutisse, et soit soumise au peuple, 100'000 signatures doivent être récoltées dans un délais de 18 mois à compter de la date du dépôt du texte de l'initiative auprès de la Chancellerie fédérale. Seules les personnes possédant le droit de vote au niveau fédéral (personnes ayant un passeport suisse) peuvent signer l'initiative. Les signatures récoltées doivent être classées selon le canton et la commune d'habitation.

Si l'initiative aboutit, c'est-à-dire récolte suffisamment de signatures valables, alors elle est soumise au vote de la population. Pour qu'elle soit acceptée, la double majorité est requise : au minimum 50% + une voix de la population, ainsi que le soutien de la majorité des cantons.

Au niveau cantonal et communal, si elle est prévue par la Constitution du canton en question, l'initiative permet de proposer une nouvelle loi ou d'en modifier une existante. Le nombre de signatures à récolter varie en fonction du nombre de résident-es de la commune ou du canton. Seul-es les habitant-es du canton ou de la commune, possédant le droit de vote, peuvent signer l'initiative. Dans certains cantons, les étrangers-ères peuvent prendre part au vote et donc également signer les initiatives cantonales et communales.

QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENDUM ?

Le référendum facultatif

Un référendum facultatif vise à s'opposer à une nouvelle loi adoptée par le Parlement ou à certains traités internationaux ratifiés par la Suisse.

Tout comme pour les initiatives, les référendums facultatifs peuvent être déposés à 3 niveaux : fédéral, cantonal et communal. Sur le plan fédéral, 50'000 signatures valables doivent être déposées dans un délai de 100 jours à compter de la date de publication de la nouvelle loi dans la Feuille d'avis officiel (FAO). Les cantons suisses peuvent également lancer un référendum facultatif, si au moins 8 d'entre eux

se regroupent et le demandent. Au niveau cantonal et communal, l'étendue et le nombre de signatures à récolter dépendent de chaque canton et commune. Si un référendum facultatif aboutit, il est alors soumis à votation. Une majorité simple – de la population uniquement – est requise.

ou les Constitutions cantonales. La révision de la Constitution fédérale ou encore l'adhésion à des communautés supranationales en font partie. Dans ces cas précis, la double majorité est requise.

Le référendum obligatoire

Un référendum obligatoire est obligatoirement soumis à votation populaire. Il s'applique uniquement à des cas précis, prévus par la Constitution fédérale

Initiative populaire



Le peuple peut proposer une modification de la Constitution en déposant une initiative



1 Former un comité d'au moins 7 personnes



2 Récolter 100'000 signatures



3 Votation populaire

Référendum facultatif



Le peuple peut déposer un référendum pour s'opposer à une nouvelle loi

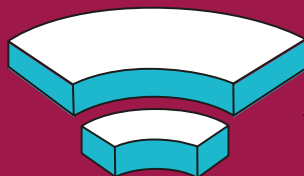


1 Récolter 50'000 signatures



2 Votation populaire

Référendum obligatoire



Certaines décisions importantes comme une révision de la Constitution ou l'adhésion à une communauté supranationale doivent obligatoirement être votées par le peuple



1 Décision du Parlement fédéral ou cantonal



2 Votation populaire

Lorsqu'un référendum ou une initiative aboutit, le peuple vote!

OUI NON

☐ ☐

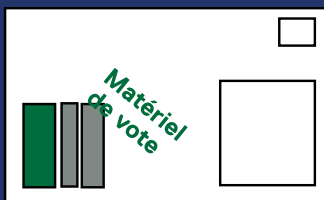
1 Bulletin de vote à remplir



2 Insérer le bulletin de vote dans l'enveloppe n° 1 à laisser vierge

NOM
Prénom
Date de naissance
Signature

3 Remplir la carte de vote



4 Mettre l'enveloppe n°1 et la carte de vote dans l'enveloppe n° 2 et envoyer par la poste

Le peuple vote également pour les élections. Voir aux pages 24 et 25



Et à
Genève?

LA POLITIQUE GENEVOISE

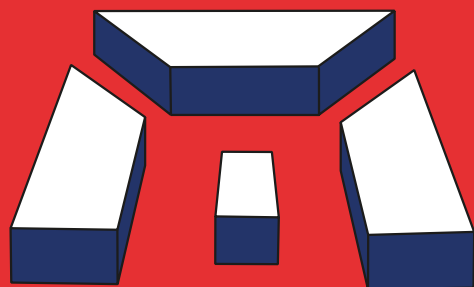
Le canton de Genève a une identité particulière par rapport au reste de la Suisse. Situé à l'extrémité ouest du pays, sur un territoire exigu, fortement urbanisé et enclavé dans le territoire français, Genève est très dépendante de ses liens avec la région franco-valdo-genevoise et le monde. Pôle historique d'attraction pour les organisations internationales, son développement économique a été fortement orienté vers les multinationales alors que l'activité industrielle déclinait. Il en résulte une très forte concentration de l'emploi dans le secteur tertiaire. Genève a connu durant ces dernières décennies un dynamisme économique qui a stimulé l'emploi et accru le nombre d'habitants.

Ces caractéristiques ont produit des effets indéniablement positifs mais ont, dans le même temps, renforcé les tensions et les inégalités au sein de la population genevoise : la part des exclus du marché du travail augmente, la demande de main d'œuvre ne correspond que partiellement aux qualifications des demandeurs d'emploi, la part de la main d'œuvre résidente hors du canton croît, la crise du logement perdure, les infrastructures et les pratiques de la mobilité sont obsolètes, les revenus des classes populaires et moyennes stagnent, alors que les hautes rémunérations s'envo-

lent et que les dépenses courantes, notamment pour l'assurance maladie, plombent le budget des ménages.

Dans ces circonstances, les attentes de la population et sa tentation d'embrasser les idées de repli de l'extrême-droite sont fortes. Le Parti socialiste genevois se doit donc d'être à la hauteur. Il doit apporter des réponses concrètes, notamment en matière d'emploi, de santé, de cohésion sociale ou encore de logement et d'aménagement, dans le cadre des marges de manœuvres, souvent étroites, laissées au canton par la primauté du droit fédéral. De plus, le Parti fait face à une majorité de droite au Grand Conseil et au Conseil d'Etat qui prend prétexte à l'endettement et à la croissance des dépenses liées à l'augmentation des besoins et de la population, pour exiger une diminution du rôle de l'Etat et réaliser des coupes dans les prestations publiques. Faisant partie de la minorité politique, et n'ayant pas les moyens financiers de ceux qui ne défendent que les plus riches, le Parti socialiste compte sur ses membres, leurs actions sur le terrain, leur capacité de mobilisation et leur engagement, pour faire progresser ses idées et combattre les inégalités.

Les organes politiques genevois



Comme au niveau fédéral, le pouvoir politique est séparé en deux instances.

POUVOIR LÉGISLATIF
= LE GRAND CONSEIL

POUVOIR EXÉCUTIF
= LE CONSEIL D'ÉTAT

LE CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat est le pouvoir exécutif du canton. Il est élu par le peuple tous les 5 ans, lors des élections cantonales. Son rôle est de mettre en œuvre les lois votées par le Parlement et de les faire appliquer. Il a également la possibilité de présenter des projets de loi au Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat est constitué de sept départements, chacun dirigé par un-e Conseiller-ère. Les Conseillers-ères se répartissent les différents départements :

1 Département présidentiel (DP)

2 Département de la sécurité et de l'économie (DSE)

3 Département des finances (DF)

4 Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)

5 Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)

6 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

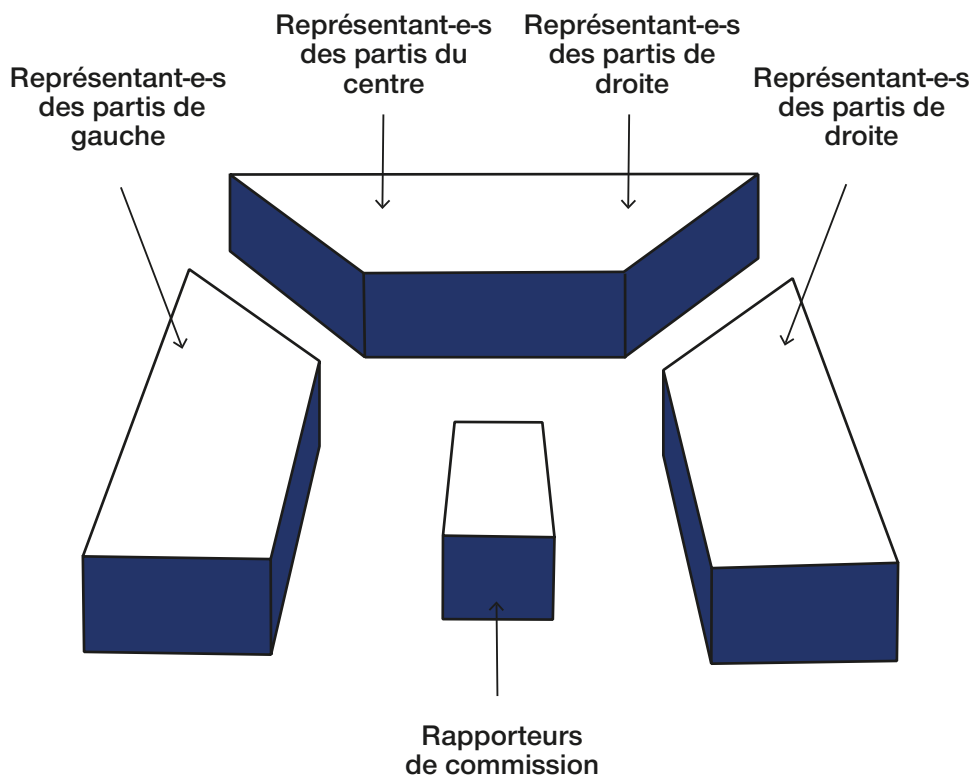
7 Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)

Un-e Chancelier-ère est nommé-e par le Conseil d'Etat afin de l'assister dans ses tâches. Il-elle dispose d'une voix consultative lors des réunions hebdomadaires du Conseil d'Etat.

LE GRAND CONSEIL

Le Grand Conseil est composé de 100 député-e-s élu-e-s par le peuple tous les 5 ans, lors des élections cantonales. Leur rôle est de proposer des projets de loi, d'étudier les projets du Conseil d'Etat et les initiatives populaires. Sept

partis politiques y sont représentés. Par nombre de député-e-s et poids électoral: Libéral-Radical (PLR), Mouvement Citoyens Genevois (MCG), Socialiste (S), Démocrate-chrétien (PDC), Union Démocratique du Centre (UDC), Les Verts (Ve) et Ensemble à gauche (EàG).



LES COMMISSIONS

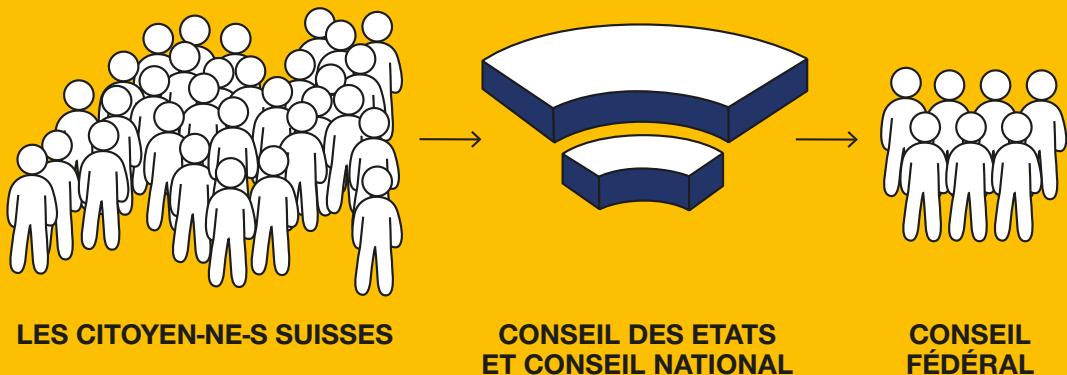
Au sein du Grand Conseil, des commissions sont formées afin de travailler plus efficacement sur des projets. Il existe en tout 25 commissions pour chacun des domaines politiques traités au Grand Conseil (économie, transport, environnement, etc.). Les commissions

sont composées de 9 à 15 député-e-s qui y représentent leur parti.

La grande majorité des objets votés par le Grand Conseil est d'abord discutée en commission. Des **rapporteurs** sont ensuite chargés de présenter, lors des séances plénières du Grand Conseil, les conclusions des discussions qui ont eu lieu en commission.

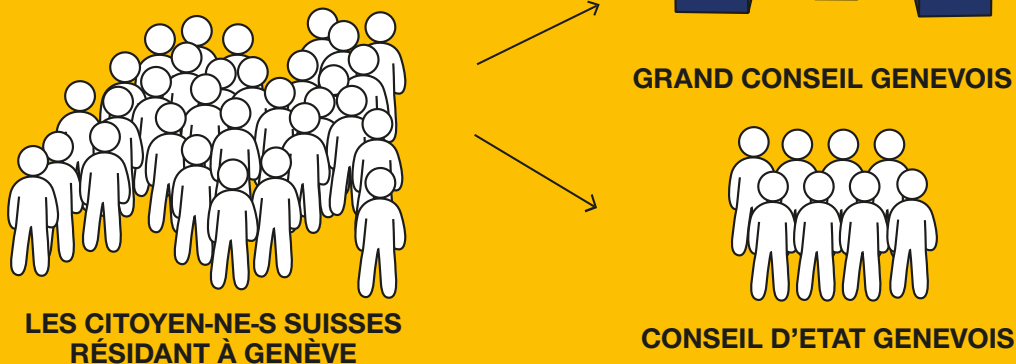
Qui élit qui en Suisse?

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



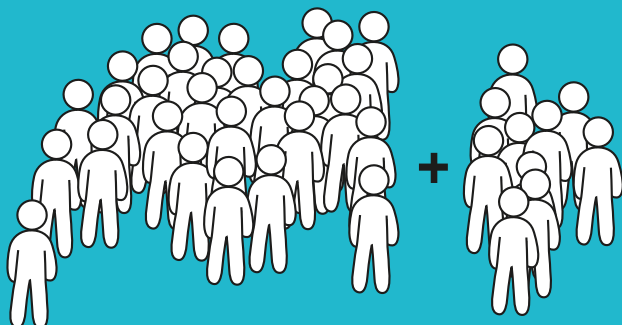
ÉLECTIONS CANTONALES GENEVOISES

Dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, les résident-e-s étrangers-ères ont le droit de vote au niveau cantonal, sous certaines conditions. Ce sont, pour l'instant, les 2 seuls cantons qui accordent ce droit.



ÉLECTIONS COMMUNALES GENEVOISES

LES CITOYEN-NE-S GENEVOIS-ES ET LES RÉSIDENT-E-S ÉTRANGERS-ÈRES

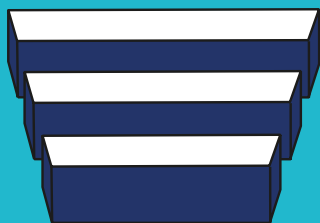


Depuis 2005, le droit de vote, au niveau communal, est accordé aux étrangers-ères résidant en Suisse depuis plus de 8 ans



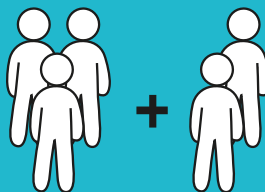
CONSEIL MUNICIPAL

Le pouvoir législatif est en charge des grandes décisions communales, comme les projets de nouvelles infrastructures, l'adoption de nouveaux règlements ainsi que l'adoption du budget communal



CONSEIL ADMINISTRATIF

Le pouvoir exécutif est chargé de mettre en oeuvre les projets de la commune. Il est généralement composé de 3 membres. 2 membres supplémentaires s'y ajoutent dans les communes de plus de 50'000 habitant-e-s (Ville de Genève)



A Genève, depuis 1975, le taux de participation aux élections communales n'a dépassé qu'une seule fois les 40 % !

A scenic view of Lake Geneva at dusk. In the foreground, several large red balloons are visible, some with white text. A metal mesh railing runs across the middle ground. In the background, the calm water of the lake reflects the soft light of the setting sun, with distant city lights and hills visible on the horizon.

LE PS GENEVOIS

LE PS GENEVOIS, C'EST QUI ? C'EST QUOI ?

Présentation du Parti

C'est en 1892 que le Parti socialiste genevois, alors Parti ouvrier socialiste, est créé. Lors des premières élections auxquelles il participe, le tout nouveau parti gagne 8 députés. 5 ans plus tard, Fritz Thiébaud devient le premier socialiste élu dans un exécutif cantonal.

En 2017, le Parti socialiste genevois compte 15 député-e-s et 3 député-e-s suppléant-e-s au Grand Conseil, une Conseillère d'Etat, 2 Conseillers nationaux, 1 Conseillère nationale, une Conseillère aux États, 10 Conseillers-ères administratifs-ives et 98 Conseillers-ères municipaux.

La force du PS genevois réside dans ses quelque 1000 membres, dont environ 400 femmes, ainsi que plusieurs centaines de sympathisant-e-s, qui s'engagent à défendre les valeurs socialistes de justice et d'égalité.

Le PS est le parti pionnier de l'égalité femmes-hommes. Le canton de Genève est le canton qui compte le plus de femmes à la tête d'un exécutif communal (avec 31.1% en 2017); la majorité sont des femmes socialistes. Par ailleurs, au Parti socialiste, des fonctions clés sont exercées par des femmes, et la question de l'égalité demeure un enjeu majeur pour toutes et tous ses membres.

Le programme du Parti

Le Parti exige une société plus juste, plus solidaire et inclusive. Ses élu-e-s se battent au quotidien pour promouvoir une politique qui protège les classes moyennes et les plus défavorisé-e-s de notre société.

Les Socialistes défendent un État fort, capable d'offrir à la population des prestations publiques, qui permettent de garantir à chacun-e une qualité de vie et de vivre dans la dignité.

Tous les 5 ans, avant les élections cantonales, le Parti socialiste genevois élabore un programme sur lesquels ses élu-e-s s'engagent à travailler. Toutes et tous les membres du Parti peuvent soumettre des propositions à intégrer au programme.

Pour télécharger le programme de législature 2018 -2023, rendez-vous sur :

ps-ge.ch/programme-2018-2023

1877

“Loi sur les fabriques”: le travail des enfants dans les usines est interdit et la journée de travail est limitée à 11h

1892

Première célébration de la Fête du 1er Mai en Suisse.
Fondation du Parti socialiste genevois (sous le nom Parti ouvrier socialiste)

1897

Premier socialiste au Conseil d'Etat genevois, Fritz Thiébaud

1918

Grève générale en Suisse

1932

Massacre du 9 novembre: l'armée tire sur une manifestation antifasciste à Genève

19^e



20^e

1866

Premier congrès de la Première Internationale à Genève

1919

Introduction de l'élection proportionnelle au Conseil national

1888

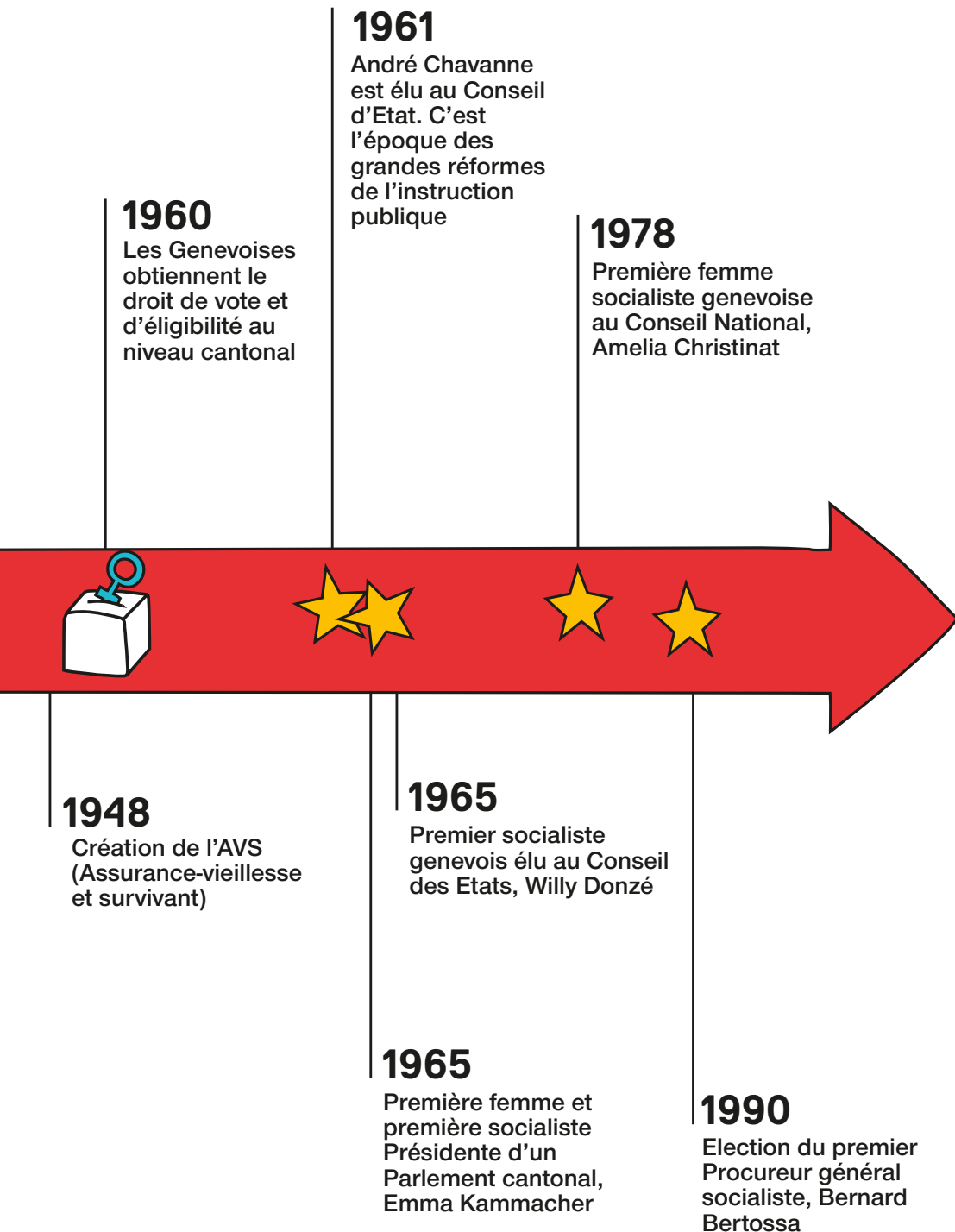
Fondation du Parti socialiste suisse

1880

Création de l'Union syndicale suisse (USS)

1933

Léon Nicole devient Conseiller d'Etat



1996

L'assurance-maladie
devient obligatoire
en Suisse

1999

Première femme et
première socialiste
genevoise Présidente
de la Confédération,
Ruth Dreifuss

2002

Election de Micheline
Calmy-Rey au Conseil
fédéral

1991

Majorité de gauche
au Conseil municipal
et au Conseil admin-
istratif de la Ville de
Genève



1993

Pour la première fois
depuis 1945, aucune
Socialiste n'est élu-e
au Conseil d'Etat
genevois

1997

Retour des Socialistes
au Conseil d'Etat,
Micheline Calmy-Rey
et Laurent Moutinot

2001

Liliane Maury
Pasquier est élue
Présidente du
Conseil National

1995

Première socialiste élue
au Conseil administratif
de Confignon, Françoise
Joliat

2000

Election de Christiane
Brunner à la présidence
du Parti socialiste suisse

2003

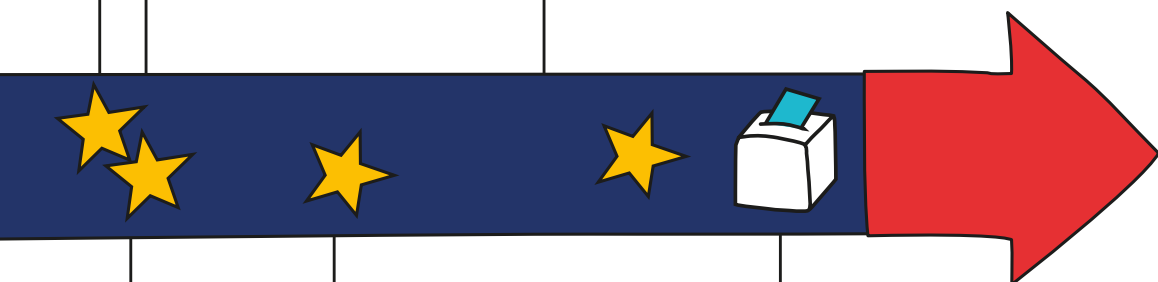
Aux élections fédérales le PSS devient le deuxième parti de Suisse avec 23,3 % des voix

2011

Le PS remporte 46 sièges au Conseil national (+5) et 11 sièges au Conseil des États (+2). Le Groupe socialiste devient le deuxième groupe aux chambres fédérales, avec 57 élu-e-s dont 26 femmes

2015

Le Parti socialiste obtient 12 des 46 sièges au Conseil des États. C'est la représentation la plus importante du Parti depuis la fondation de la Confédération



2015

Retour des Socialistes au Conseil Administratif de Versoix avec Ornella Enhas et entrée de la première femme socialiste au Conseil administratif de Bernex, Guylaine Antille

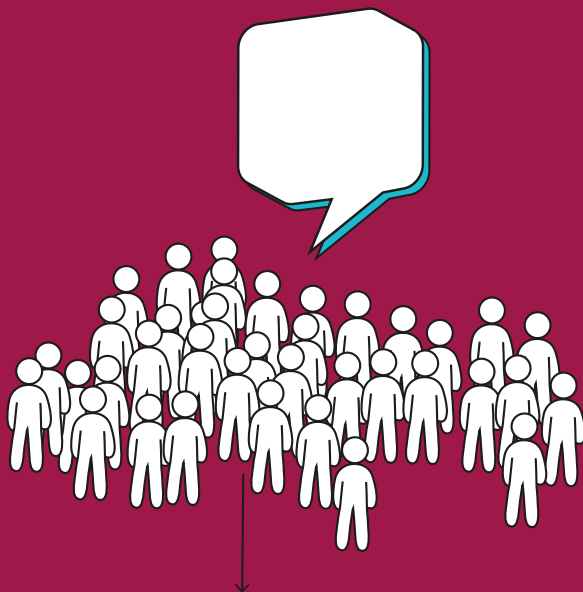
2007

Le PS suisse compte 562 sièges dans les différents parlements cantonaux

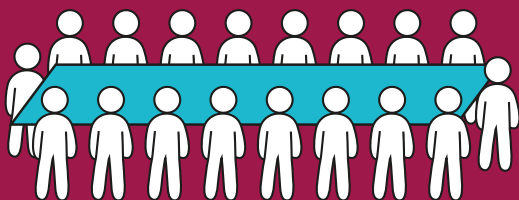
2017

Les Socialistes remportent le référendum sur la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Première victoire de la gauche sur un sujet fiscal depuis des décennies

Les organes du PS genevois



L'Assemblée générale se compose de toutes et tous les membres du PS genevois. Elle prend les décisions les plus importantes de la vie du parti



Le Comité directeur (17 membres élus par l'Assemblée générale ou élu-e-s de droit) met en œuvre les décisions de l'Assemblée générale

Les employé-e-s du Secrétariat sont engagé-e-s par le Comité directeur afin de s'occuper des différentes tâches liées au parti



Organisation



Communication



Gestion

LES ORGANES DU PS GENEVOIS, QUI FAIT QUOI?

L'Assemblée générale

Le Parti socialiste genevois fonctionne de manière démocratique. L'organe suprême est l'Assemblée générale. Chaque année, toutes et tous les membres sont invité-e-s à se réunir lors du congrès. Ils valident les comptes et le budget, se positionnent sur les rapports d'activité des élu-e-s et des instances du Parti, sur les résolutions et les modifications statutaires. Les militant-e-s élisent leur direction tous les 2 ans.

Le Comité directeur

Le Comité directeur est la direction du Parti. Il est composé de 17 membres élu-e-s tous les deux ans lors du congrès du parti, ainsi que de membres de droit. Ses séances sont ouvertes à toutes et tous les membres. Le Comité directeur met en œuvre les décisions de l'Assemblée générale, décide de la présentation de projets de loi au Grand Conseil, engage les employé-e-s du parti et donne un préavis sur les objets inscrits à l'ordre du jour des Assemblées générales.

Le Secrétariat

Les employé-e-s du Secrétariat sont engagé-e-s par le Comité directeur afin de s'occuper des différentes tâches liées au parti. Le-la Secrétaire général-e dirige l'administration du Parti. Il-elle est

membre de droit du Comité directeur, avec une voix consultative.

L'Assemblée des délégué-e-s

L'Assemblée des délégué-e-s est composée des membres du Comité directeur, des élu-e-s socialistes genevois fédéraux, des excécutifs cantonaux et communaux, des délégué-e-s du PS genevois au PS Suisse ainsi que des représentant-e-s de l'Assemblée générale, des commissions, et des sections communales. L'Assemblée se réunit au moins quatre fois par an afin de délibérer sur les actualités liées au Parti.

Les commissions

Le Parti socialiste genevois organise des groupes de travail pour réfléchir sur des thématiques et faire des propositions, qui pourront être soumises à la députation. Pour plus de détail, rendez-vous à la **page 34**

LES COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL

Rôle des commissions

Le Parti socialiste genevois organise des groupes de travail afin de réfléchir sur des thématiques particulières et faire des propositions sur les sujets qui touchent de près à la vie des Genevois-es. C'est une manière de favoriser l'échange et développer de nouvelles idées. Toutes les thématiques recoupent les axes du programme socialiste et ouvrent la voie à des nouveaux projets défendus par les Député-e-s socialistes; projets qui seront négociés au Parlement ou avec nos partenaires de l'Alternative. C'est parce que le Parti socialiste favorise cette proximité avec ses militant-e-s et le travail transversal de ses instances, qu'il demeure en lien avec la société civile et sait proposer des solutions concrètes.

Liste des commissions :

- Commission judiciaire (justice, police et droits de l'homme)
- Commission de l'environnement, du développement durable et de l'énergie
- Commission migration, intégration et Genève Internationale
- Commission de politique sociale et de santé

- Commission du logement et de l'aménagement du territoire
- Commission des transports et de la mobilité
- Commission de la culture
- Commission de l'économie, des finances et de l'emploi
- Plateforme socialiste de l'agglomération et des problématiques transfrontalières
- Commission de la petite enfance, de l'éducation et de la formation
- Commission sport
- Groupe 60+
- Groupe Égalité entre femmes et hommes
- Jeunesse socialiste genevoise (JSG)

Les commissions sont ouvertes à toutes et tous les membres. Tu trouveras les dates des séances à venir sur le site :

www.ps-ge.ch/evenements

Mes prochaines commissions



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....



Date:

Commission:

.....

.....

.....

NOS ENGAGEMENTS FÉDÉRAUX



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°1

Nous exigeons des conventions collectives de travail, le renforcement de la protection contre les licenciements et la mise en place de salaires minimums. Nous nous engageons à renforcer les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

La tentative de réaliser l'égalité des salaires par l'adoption de mesures sur une base volontaire s'est soldée par un échec. La politique doit agir, car l'économie n'y arrive pas seule. Le PS revendique des bases légales claires et des mesures concrètes pour garantir cette égalité : un monitoring des salaires assorti d'objectifs contraignants et de possibilités de sanctions.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°2

Nous nous battons contre la spéculation et pour que les loyers soient bon marché. Les Socialistes défendent la construction de logements de qualité pour toutes et tous, en préservant le territoire et le paysage.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°4

Avec l'accroissement démographique et la densification des agglomérations, la mobilité constitue un défi majeur. Les problèmes liés à la congestion du trafic routier ne seront pas réglés par la construction de nouvelles routes, mais grâce à un réseau ferroviaire et des transports publics performants et étendus. Les Socialistes veulent une mobilité durable, qui tienne compte des différents besoins des habitant-e-s des centre-villes et de celles et ceux qui vivent dans les périphéries, tout en protégeant notre air et notre environnement.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°3

Les femmes gagnent en moyenne 20% de moins par mois que les hommes.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°5

Les droits des personnes LGBT*IQ nous tiennent très à cœur. Nous nous engageons en faveur du mariage pour tous, pour une sensibilisation aux différences dès le plus jeune âge, pour l'application de sanctions contre toute forme de discrimination, ainsi que pour un soutien réel aux victimes.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°6

Les primes d'assurances-maladie augmentent chaque année et sont un fardeau pour les ménages à revenu moyen. Les Socialistes veulent stopper cette tendance et adapter le système des réductions individuelles des primes afin qu'elles ne représentent pas plus de 10% du revenu d'un ménage. Les Socialistes se battent également pour la suppression des primes pour enfant, grâce au financement d'un fonds de type fonds de compensation des risques.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°7

Le PS se bat pour la mise en place d'une taxe sur les transactions boursières, que

l'on appelle aussi "taxe Tobin" afin de mettre fin aux spéculations financières, dangereuses pour l'équilibre des Etats. Cette taxe permettra de générer des recettes fiscales, nécessaires pour assurer les prestations à la population, dans un secteur non soumis à la TVA.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°8

Les Socialistes défendent le renforcement de l'AVS, pièce maîtresse de la prévoyance vieillesse suisse et de la solidarité. Nous nous battons pour une augmentation des rentes AVS de 10% afin que les retraité-e-s puissent vivre dignement.



ENGAGEMENT SOCIALISTE N°9

Avoir une famille ne doit pas être un casse-tête financier. Nous nous engageons pour une augmentation des allocations familiales et l'instauration des «chèques-enfants» pour offrir à chaque enfant le meilleur départ dans la vie. Nous œuvrons à l'augmentation des places de crèche et à l'instauration des écoles à journée continue pour favoriser l'égalité des chances.



- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1 Parti socialiste Bernex-Champagne | 8 Parti socialiste Onex |
| 2 Parti socialiste Carouge | 9 Parti socialiste Rive-Droite-Lac |
| 3 Parti socialiste Confignon | 10 Parti socialiste Trois-Chêne / Arve-Lac |
| 4 Parti socialiste Genève-Sud | 11 Parti socialiste Vernier |
| 5 Parti socialiste Grand-Saconnex | 12 Parti socialiste Veyrier-Troinex |
| 6 Parti socialiste Lancy | 13 Parti socialiste Ville de Genève |
| 7 Parti socialiste Meyrin | |

Plus d'informations sur www.ps-ge.ch/sections

LES SECTIONS COMMUNALES DU PS GENEVOIS: ORGANISATION ET RÉALISATIONS

Politique communale

La politique communale est le 3^{ème} échelon de la politique suisse. Tout comme au niveau cantonal et fédéral, chaque commune possède un organe législatif et un organe exécutif.

Les Conseils municipaux ont pour principales tâches le budget et les comptes de fonctionnement de la commune. Ils donnent un préavis sur les constructions, rénovations ou transformations d'immeubles communaux, donnent ou refusent l'accord d'autorisation de construction et se chargent de la politique de la petite enfance (crèche, mamans de jour, etc.). Les Conseils administratifs sont, eux, en charge d'administrer la commune. Ils se doivent de présenter un budget au Conseil municipal et d'exécuter toutes les lois et les règlements qui lui sont attribués.

Le PS dans les communes

L'engagement au niveau municipal est très souvent la première étape d'un engagement politique. Devenir Conseiller-ère municipal-e permet de mieux appréhender les réalités politiques, tout en ayant une proximité plus grande avec la population. Loin des tensions politiques exacerbées du Grand Conseil, le Conseil municipal, à quelques rares exceptions, essaye avant tout à trouver des accords communs pour le

bien-être de toute la population de la commune.

Le rôle très important du Conseil municipal et du Conseil administratif, comme interlocuteurs entre la population et l'Etat, en fait des organes politiques primordiaux. Ce sont eux qui permettent de maintenir le plus directement le lien entre la population et les élu-e-s. Partant de cette réalité, le PS genevois a toujours mis un accent particulier sur les élections communales. Les sections y jouent un très grand rôle puisque ce sont elles qui mènent leur campagne. Elles décident des actions à entreprendre, des affiches qu'elles souhaitent ou encore de la façon dont elles vont distribuer leurs arguments. Le Secrétariat cantonal a un rôle pivot: il centralise certaines réalisations, s'assure que les campagnes des sections sont cohérentes avec l'image du PS genevois, et reste également toujours à disposition pour conseiller et soutenir les candidat-e-s et les sections.

COOSEC

La coordination des sections est composée de représentant-e-s de chaque section et de représentant-e-s du Comité directeur. Elle se réunit une fois par mois afin de coordonner, améliorer et faciliter le travail des sections entre elles, mais aussi avec le Parti cantonal.

1 Parti socialiste Bernex-Champagne

www.ps-bernex.ch



Création d'une bibliothèque municipale



Inscription d'un PLQ dans le cadre de la construction de 190 logements à Lully grâce au soutien des habitant-e-s

2 Parti socialiste Carouge

www.ps-carouge.ch



Achat d'une parcelle à Pinchat pour la future construction de 220 logements



Renforcement des patrouilles pédestres de la police municipale avec un élargissement des horaires



Création d'un guichet unique pour les prestations municipales



Création d'un contrat de quartier à la Tambourine

3 Parti socialiste Genève-Sud

www.ps-genevesud.ch



Achat de deux parcelles aux Cherpines pour un projet de construction coopératif sur le site du futur quartier



Doublement des subventions aux institutions sociales locales

4 Parti socialiste Confignon

www.voixdegaucheconfignon.com



Elaboration d'un programme culturel pour le futur quartier des Cherpines, comprenant des locaux ainsi que la programmation



Inauguration d'un immeuble pour l'habitat intergénérationnel Cressy+ réunissant des jeunes et des personnes âgées avec un concept d'animation ouvert sur le quartier



Mise en place du dispositif d'insertion des jeunes «Cap emploi»



Création d'un réseau d'ainé-e-s

5 Parti socialiste Grand-Saconnex

www.1218.ch



Création d'une commission du personnel au sein de l'administration communale pour une meilleure représentation des intérêts des employé-e-s



Etude complète des besoins de la commune en matière de sécurité ainsi que l'élaboration d'un plan d'action



Mise en place de l'accueil familial de jour, complémentaire à l'offre de places de crèche

6 Parti socialiste Lancy

www.ps-lancy.ch



Création d'une salle pour les arts martiaux aux Palettes



Construction d'une salle pour les jeunes à la villa Tacchini



Extension des zones 30 et pose de revêtements phonoabsorbants pour plus de sécurité et moins de bruit routier



Construction d'une nouvelle crèche (Chapelle-les-Sciers, 92 places)

7 Parti socialiste Meyrin

www.psmeyrin.ch



Construction de l'écoquartier des Vergers avec plus de 1'000 logements
Réalisation du lac des Vernes



Création de l'Antenne objectif emploi et de places d'apprentissage



Ouverture de la crèche de Montoux

8 Parti socialiste Onex

www.psonex.net



Soutien aux PME créatrices des places d'apprentissage



Création de nouvelles places de crèche et engagement de plus de 50 «accueillantes familiales» (mamans de jour)

 pour une prise en charge de qualité
Renforcement de la sécurité grâce à l'augmentation du nombre d'agents de police municipale, l'extension des horaires et une présence accrue sur le terrain

 Création de logements non spéculatifs à loyers abordables

 Création des pistes cyclables pour favoriser la mobilité douce et la sécurité sur les routes

9 Parti socialiste Rive-Droite-Lac

www.ps-versoix.ch

 Soutien à la réalisation d'un nouveau centre culturel

 Soutien à l'augmentation des effectifs des agents de la police municipale

10 Parti socialiste Trois-Chêne/Arve-Lac

www.ps-troischene.ch

 Participation à des projets d'aide au développement à hauteur de 0.7% du budget des communes des Trois-Chêne

 Création d'une Permanence pour les personnes à la recherche d'un emploi

 Rapprochement des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires des Trois Chêne afin d'en améliorer l'efficacité.

 Soutien au renforcement des effectifs des polices municipales et à des patrouilles intercommunales

11 Parti socialiste Vernier

www.psvernier.ch

 Doublement des places en crèche

 Mise en place du service «Correspondants de nuit»: plus de tranquillité publique le soir et la nuit

 Doublement des effectifs de la police municipale

 Développement des «contrats de quartier» afin de donner une voix aux habitant-e-s

 Renforcement du dispositif emploi et insertion

 Développement du réseau seniors

12 Parti socialiste Veyrier-Troinex

 Inscription d'une crèche dans le projet du futur quartier des Etournelles

 Création d'un service social

13 Parti socialiste Ville de Genève

www.ps-geneve.ch

 35 mios pour la Fondation pour le logement social

 Remplacement des revêtements des terrains de foot par du synthétique

 Inauguration du nouveau Musée d'Ethnographie (MEG) et de l'Alhambra

 Ouverture du nouveau skate-park à Plainpalais et des nouvelles patinoires de quartier

 Soutien aux entreprises créatrices de places d'apprentissage grâce à un fonds doté de 3 millions de francs

 Création d'un foyer supplémentaire pour accueillir les femmes en situation de précarité ou fuyant des situations de violence (Riant-Parc)

 Création de 400 nouvelles places de crèche

Le Parti socialiste genevois en chiffres

950'000

CHF DE BUDGET ANNUEL

13

SECTIONS COMMUNALES

25'000

FLYERS DISTRIBUÉS / AN

14

COMMISSIONS THÉMATIQUES

2300

ABONNÉ-E-S SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

6

EMPLOYÉ-E-S DÉVOUÉ-E-S

1461

MEMBRES ET
SYMPATHISANT-E-S

4

ÉLU-E-S AUX CHAMBRES
FÉDÉRALES

108

ÉLU-E-S COMMUNAUX

3

ORTEILS GELÉS SUR LES
STANDS L'HIVER

50

NEWSLETTERS / AN

5

KG DE BONBONS DISTRIBUÉS

19

ÉLU-E-S CANTONAUX

5

PUBLICATIONS DU JOURNAL
« POSTSCRIPTUM » / AN

La recette

Pour perpétuer les traditions genevoises (un peu)
et par gourmandise (beaucoup),
le PS genevois te livre sa recette de tarte aux pruneaux
à déguster à l'occasion du Jeûne genevois, ou à l'envi !

Ingédients

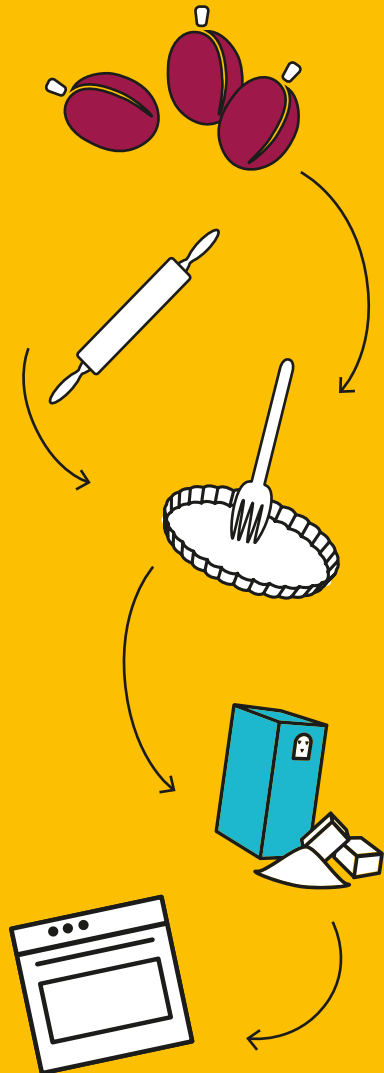
- 1 portion de pâte aux amandes
- 5 à 6 cuillères à soupe d'amandes
- Une quinzaine de pruneaux
- 5 cuillères de sucre

Matériel

- Plat à tarte
- Rouleau à pâtisserie

Préparation

- 1 Etaler la pâte sur un papier cuisson avec un film plastique pour que ça ne colle pas sur le rouleau
- 2 Foncer dans un moule
- 3 Piquer le fond avec une fourchette
- 4 Recouvrir avec 5-6 cuillères à soupe d'amandes moulues
- 5 Laver, couper en deux et enlever le noyau des pruneaux
- 6 Disposer harmonieusement les demi-pruneaux, saupoudrer de sucre
- 7 Cuisson: 30 minutes à 200°C



A vibrant outdoor scene featuring a large cluster of red balloons at the top. Below them, a crowd of people is gathered. A man in the foreground wears a grey t-shirt with 'STAFF' printed on the back. To the right, a Swiss flag is partially visible. The background shows a building with a red roof and a clear sky.

ÊTRE

Socialiste

ÊTRE SOCIALISTE, C'EST QUOI?

Par Pascal Holenweg

D'abord, pouvoir dire soi-même, sans avoir besoin qu'on vous le dise, ce que c'est qu'être socialiste. Vous pouvez donc vous passer de lire ce qui suit. Mais si vous y tenez, être socialiste, c'est :

- Ne rien tenir pour acquis, définitif, incontestable. Pas plus le Parti socialiste que le reste : on peut être socialiste sans être membre du PS – la plupart des socialistes sont d'ailleurs dans ce cas, et elles-ils ne sont pas moins socialistes pour autant.

- Savoir que l'ordre établi n'est établi que le temps d'en changer. Et qu'être socialiste, c'est précisément vouloir en changer.

- Ne rien tenir pour impossible ou illusoire de ce qui peut faire naître une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant." (Jean-Jacques Rousseau).

- Savoir que des réformes peuvent être révolutionnaires et que des révolutions peuvent être réactionnaires.

- Reconnaître que nous n'avons que les droits que nous reconnaissons aux autres, et que les autres ont tous les droits que nous revendiquons pour nous-mêmes.

- Tenir pour prioritaires les droits de

celles et ceux à qui on nie leurs droits, plutôt que les droits de celles et ceux qui les leur nient.

- Savoir que l'horizon n'est qu'un mirage mais que c'est en mettant le cap sur ce mirage qu'on découvre de nouveaux mondes – ou qu'on les construit.

- Se souvenir qu'en trois mots (liberté, égalité, fraternité) tout a peut-être été dit de notre projet politique, mais tenir aussi ces trois mots pour indissociables, la liberté sans l'égalité n'étant qu'une jungle et que l'égalité sans la liberté n'étant qu'une prison.

- Ne pas douter que la proclamation de la "mort des idéologies" ne soit qu'une proclamation idéologique comme une autre, et que n'être "ni de gauche ni de droite" ne sera jamais que vouloir être du bon côté du manche.

«Être convaincu-e qu'un projet sans action n'est qu'un rêve et qu'une action sans projet n'est qu'un spasme.»

- Tenir pour évident qu'une action politique suppose un projet politique, et pas seulement un plan de carrière.

- Cultiver l'amour du débat.

- Avoir le sens de l'Histoire qui a un sens, savoir de laquelle on vient et vouloir faire, si peu que ce soit, celle dans laquelle on est.

S'engager au PS:

Le PS genevois,
ça m'intéresse!

Je souhaite participer
activement et j'adhère
au PS genevois

Je participe aux
actions avec d'autres
militant-e-s

P.48

Je participe aux
groupes de travail
sur les thèmes qui
m'intéressent

www.ps-ge.ch/les-groupes-de-travail-du-parti-socialiste-genevois

Je participe au
comité de rédaction
du Journal du PSG

postscriptum@ps-ge.ch

Je souhaite
m'investir dans
une fonction

Je me porte
candidat-e aux
élections internes
et externes

Je me porte
candidat-e au
comité du PS de
ma commune

P.38

psg@ps-ge.ch

Je n'ai pas trop de
temps, mais je souhaite
participer financièrement

Je fais un don :
IBAN : CH82 0078 8000 E320 9865 0
BIC : BCGECHGGXXX
No CLEARING : 788

Je ne souhaite pas
adhérer au PS, je veux
juste être informé-e des
actualités

Je «like» la page Facebook
PS Genevois

J'ajoute ps-ge.ch dans
mes favoris

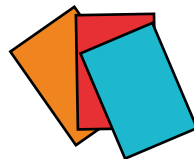
J'adhère comme membre et
je paye une cotisation
annuelle en fonction de
mon revenu

Je m'inscris comme
sympathisant-e, pour
recevoir la newsletter et
le journal Postscriptum

P.56

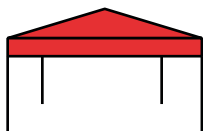
P.56

PARTICIPER AUX ACTIONS POLITIQUES DURANT LES CAMPAGNES



Petites actions, grandes victoires

L'engagement de chacun-e des militant-e-s est la force du Parti socialiste. Pendant les campagnes de votation ou lors des élections, le PS genevois et ses sections organisent différentes actions auxquelles les militant-e-s sont invité-e-s à participer. Si tu souhaites nous rejoindre pour une ou plusieurs actions, lors des prochaines campagnes, tu trouveras toutes les informations nécessaires dans la newsletter du PS genevois ou sur le site www.ps-gene.ch/evenements



Les stands

Les stands commencent généralement 1 mois avant la date d'une votation ou plusieurs mois avant une élection et se déroulent dans les différentes communes du canton. Tu trouveras la liste des stands et les coordonnées de la personne responsable dans la newsletter hebdomadaire. Si tu souhaites organiser un stand avec ta section, le PS genevois t'aidera en te fournissant le matériel nécessaire (flyers, affiches, Roll-up, etc.).

Les distributions de flyers

Des distributions de flyers sont organisées durant les périodes de campagne. Si tu souhaites prendre un moment pour t'investir sur un sujet et distribuer des flyers, ces derniers te seront fournis au Secrétariat cantonal.



Les actions téléphoniques

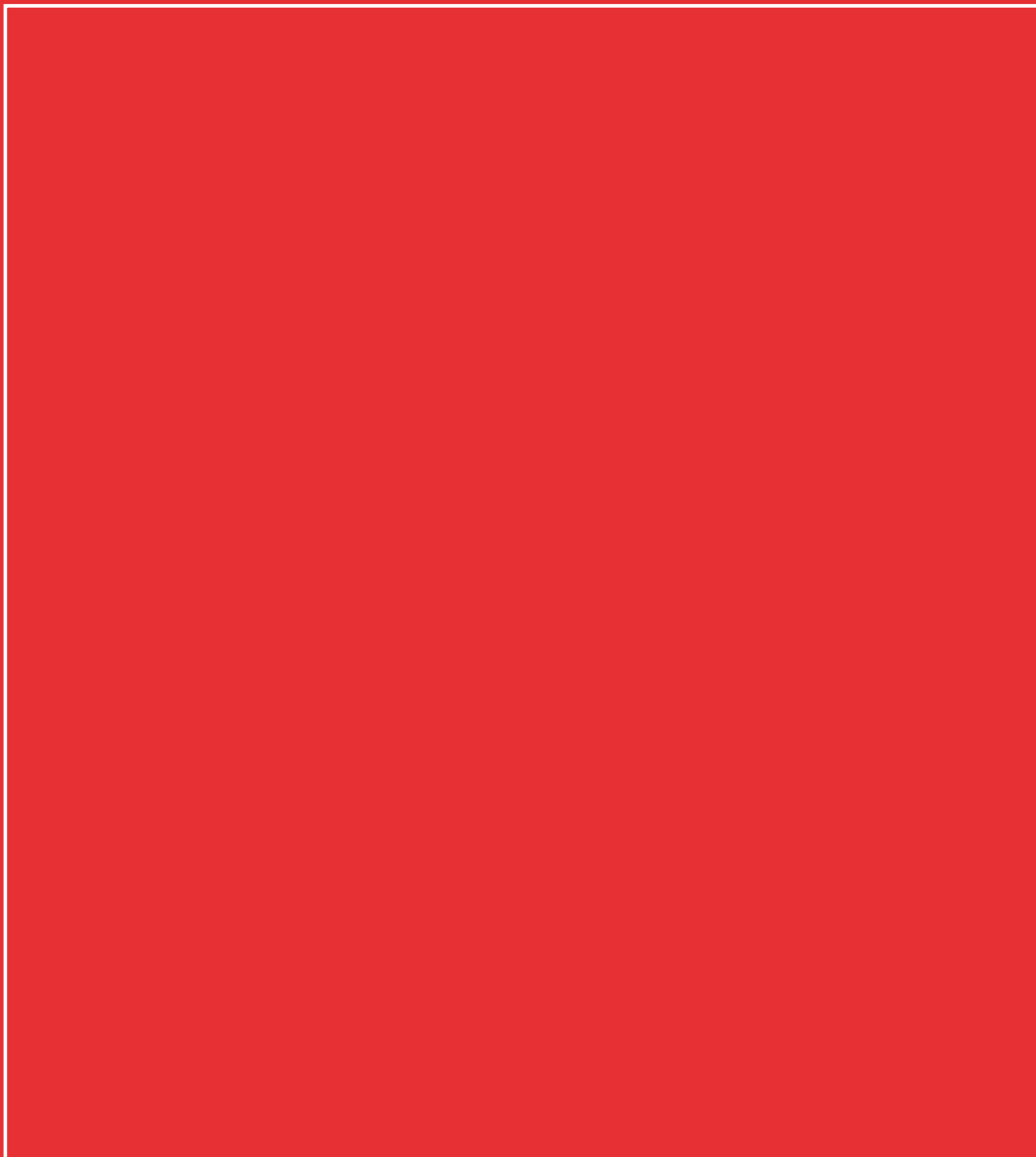
Si tu n'as pas le courage d'affronter les conditions météorologiques sur les stands tu peux participer aux actions téléphoniques. Les militant-e-s se retrouvent dans les locaux du PS pour appeler les membres et/ou les électeurs-trices afin de les inviter à se mobiliser.



Le porte-à-porte

Le porte-à-porte permet d'aller à la rencontre des habitant-e-s du canton et de mobiliser l'électorat genevois. Le Parti socialiste genevois a été le premier à tenter les porte-à-porte, qui rencontrent un grand succès auprès de la population.

J'ai le PS dans la peau



1. Découpe le tatouage souhaité
2. Enleve la pellicule transparente
3. Applique le tatouage sur la peau

4. Humidifie à l'aide d'une éponge
5. Retire la feuille blanche
6. Ta peau est tattoo

Les 10 commandements du PS genevois

Par Sylvain Thévoz

Toujours une feuille d'initiative dans ton sac tu auras

Un stand au moins par mois tu feras

Scrupuleusement, ta cotisation chaque année tu paieras

Le langage épïcène, avec entrain, tu emploieras

Le double mandat, jamais tu ne brigueras

L'égalité femmes hommes tu accompliras

On est pas le PS Vaudois, l'exogamie tu pratiqueras

Le tractage matinal c'est la joie, une fois par mois tu t'y rendras

Si sur la photo tu n'apparais pas, d'angoisser tu t'abstiendras

(200 c'est trop pour tenir la banderole du 1er Mai)

Ta place de tête, aux nouveaux tu céderas

Ton écoute tu développeras

(Les grandes gueules c'est bien, les fines oreilles c'est mieux)

Les habitant-e-s toujours tu accueilleras !

FACEBOOK, TWITTER ET LES AUTRES...

LA COMMUNICATION 2.0

Communication 2.0

Les réseaux sociaux sont un très bon moyen de communication. Ils offrent la possibilité de diffuser gratuitement une information en très peu de temps.

La plupart des plateformes proposent une utilisation personnelle (privée) ou une utilisation professionnelle (publique). De plus en plus de personnes recherchent de l'information sur les réseaux sociaux. Y être présent et actif en tant que parti politique, ou en tant que candidat-e, est donc important dans le cadre d'une campagne politique. Toutes les plateformes ont leurs spécificités, c'est pourquoi il faut adapter le contenu à chaque publication.

Facebook

Facebook est le réseau social le plus populaire en Suisse. Il permet de diffuser photos, vidéos et textes. C'est une plateforme idéale pour partager du contenu politique, car elle permet de toucher une large tranche de la population. Les profils Facebook sont, à la base, publics. Le contenu publié doit être réfléchi, car une fois l'information diffusée, elle est accessible à toutes et tous. Si tu souhaites publier du contenu privé, veille à adapter tes paramètres de confidentialité.

Twitter

Twitter est un réseau social d'information qui permet de diffuser rapidement et en direct de courts textes (limités à 140 caractères). Grâce au "hashtag" ou "#", les utilisateurs peuvent référencer leurs "tweets" par thème, ce qui permet aux visiteurs de suivre un sujet précis sur le fil d'actualité du site.

LinkedIn

LinkedIn est un réseau professionnel. Outre la fonction Curriculum Vitae "en ligne", LinkedIn permet d'entrer en lien avec des collègues et des relations professionnelles, et ainsi suivre le parcours de chacun-e.

Instagram

Instagram est un réseau social très suivi. Il permet notamment de retoucher des photos, puis de les publier sur son profil personnel. Grâce au système de "hashtag" les utilisateurs-trices peuvent chercher des images sur un thème précis. Instagram est plutôt destiné à une utilisation personnelle, mais il se développe à l'utilisation professionnelle.

Les règles de base à adopter sur les réseaux sociaux

Tout ce que tu publies
sur Facebook pourra
être retenu contre toi, tu
ne l'oublieras pas

La source de tes in-
formations, systéma-
tiquement tu citeras.

Les mots de
passe «123456»
et «password», tu
éviteras

Les publications du
PS autour de toi, tu
diffuseras

Les photos trop
privée sur ta page,
tu ne publieras pas

~~L'autographe~~,
toujours tu
vérifieras

Tes paramètres de
confidentialité, avant de
publier, tu vérifieras

Internet est public, jamais
tu ne l'oublieras!

Le photographe
ou l'artiste, toujours
tu citeras

Les abréviations
«LOL» et «MDR» aux
ringards, tu laisseras



Tes comptes inactifs,
tu supprimeras



Ta souris
7 fois sur son tapis avant
d'écrire, tu tourneras



Avant d'accepter un
nouveau contact, son
profil tu vérifieras



À réfléchir avant d'écrire,
tu penses



Les photos peu fla-
teuses, tu supprimeras



Trop de selfies,
tu éviteras



Publier des photos de
personnes sans leur
accord, tu ne feras pas



Sur tes photos
de campagnes,
le PS tu tagueras



La bonne humeur,
tu propageras !



Les commentaires
agressifs, tu ravaleras



J'adhère au Parti socialiste genevois

Je souhaite adhérer au PS en tant que :

- ☐ Membre : je peux participer activement et/ou présenter ma candidature pour une fonction publique ou interne au parti.
(Les femmes sont automatiquement inscrites au PS Femmes).
- ☐ Sympathisant-e : je n'ai pas la possibilité de participer activement, mais je souhaite être tenu-e au courant des actualités.

Nom et Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA et Lieu

Téléphone

E-mail

Merci d'envoyer ton coupon rempli à l'adresse suivante :

Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 Genève



Bienvenue au PS genevois

POUR DES
LOVINGS
ADONISABLES
Parti socialiste
genevois

Comité annuel
Assemblée de Saint-Moritz
Parti socialiste suisse et suisse romande

PRIVILEGES
à Saint-Moritz

Merci aux contributeurs-trices du Guide du/de la militant-e : Morgane Dentan, Simon Descombes, Gérard Deshusses, Pascal Holenweg, Nadia Méric, Albert Rodrik, Sylvain Thévoz et Guillaume Zufferey.

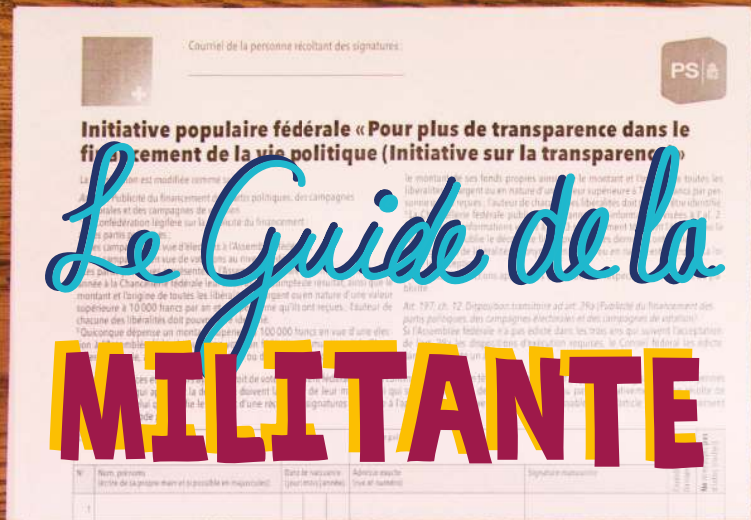


Photo PS genevois